



Prix d'excellence pour la recherche en art-thérapie

Profitez de cette occasion pour partager le résultat de vos efforts et ainsi contribuer au développement des connaissances dans ce vaste domaine qu'est l'art-thérapie!

Ce prix de 300\$ est offert par l'AATQ pour souligner un travail de recherche en art-thérapie qui se distingue par son excellence. Le ou la candidat(e) qui souhaite déposer un travail pour ce concours doit respecter les critères suivants :

- Être membre en règle, professionnel ou étudiant, de l'AATQ (les membres du comité d'Éducation et Recherche sont exclus du concours).
- Être résident(e) du Québec.
- Le travail de recherche doit avoir été écrit dans l'année précédant la date de tombée du concours et préférablement avoir été publié, ou accepté pour publication, dans une revue scientifique.
- Le document doit traiter d'un sujet pertinent en art-thérapie et peut avoir recours à différentes méthodologies de recherche (théorique, clinique, expérimentale, quantitative ou qualitative, étude de cas, essai, revue de littérature, etc.).
- Dans le cas d'un travail abordant des dimensions cliniques, il est de la responsabilité du (de la) candidat(e) d'avoir les autorisations nécessaires (consentement éclairé) pour la publication du matériel utilisé.
- Si possible, joindre une autorisation de publication signée, permettant à l'AATQ d'éventuellement diffuser le projet dans un de ses médiums de communication (communiqué, site web, bulletin, etc.). Si les droits de publication sont détenus par une revue scientifique, nous ferons mention de votre prix et dirigerons les membres vers la dite revue.
- Le travail doit avoir un **minimum de 10 pages** et un **maximum de 20 pages à double interligne**, excluant les annexes et références, et respecter les normes de publications A.P.A. afin d'être considéré. Lorsque possible, l'ajout de support visuel (œuvres créées, tableaux, chartes, etc.) est fortement recommandé. Ces ajouts visuels ne sont pas comptabilisés dans les 10 à 20 pages mentionnées plus haut.
- Le ou la candidat(e) doit joindre un **document séparé**, afin de garder le travail de recherche anonyme, contenant les informations suivantes : son nom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel ainsi que le nom de l'institution du programme de formation.
- La recherche peut être écrite en français ou en anglais.
- Le ou la candidat(e) doit soumettre sa recherche avant le **1er juin** par **courriel** à **education@aatq.org**.

Les propositions reçues seront évaluées de manière anonyme par un jury composé de trois membres professionnels de l'AATQ, choisi par le comité d'éducation et recherche, dont les commentaires demeureront confidentiels et dont la décision sera sans appel. Le contenu, le style, l'originalité et la clarté seront les points de référence utilisés pour la sélection du projet gagnant. Les participants du concours ne peuvent être invités à agir à titre de membre du jury. Le document choisi sera publié par l'AATQ et le prix sera remis lors de l'assemblée générale annuelle suivante. La date limite de soumission est le premier (1) juin de chaque année, la date de l'envoi courriel agissant pour preuve.